



Addenda

Projet LHN DU FORT LENNOX
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Québec
CONSERVATION DE LA CASERNE Lot 2
Projet no. PRO-1396

No de l'invitation 5P201-19-0037/A
No d'addenda A-02
Date 2019.07.03

ADMINISTRATIF

1. DOCUMENT D'APPEL D'OFFRE DE PARCS CANADA

- .1 À l'appendice 1 – Formulaire de prix combinés, page 13 de 50, item 4.9 Nouvelles marches à fournir pour l'escalier, modifier le nombre d'unités (18 unités indiqués) pour 8 unités.

ARCHITECTURE

2. PRÉCISION GÉNÉRALE

- .1 Pour les diverses réparations et remplacements de pierres pour l'escalier extérieur menant aux rempart, prévoir le dimensionnement selon les images 1 et 2 jointes ainsi que les dimensions totales fournies à la feuille A-004. Les pierres à remplacer ou réparer devront faire l'objet de dessins d'atelier tel que mentionné à la section de devis 04 03 43, paragraphe 1.6 et devront donc faire l'objet de mesurage sur place par le sous-traitant pour reproduction à l'identique.

3. DEVIS SECTION 01 00 00 EXIGENCES GÉNÉRALES - ARCHITECTURE

- .1 Ajouter le paragraphe suivant à la fin de la Partie 1 - GÉNÉRALITÉS :

1.18 PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE

1. La sécurité au chantier de construction doit aussi être conforme aux exigences de la partie 8 du Code national du bâtiment – Canada 2015 et de la section 5.6 du Code national de prévention des incendies – Canada 2015.
2. Avant de commencer les travaux, l'Entrepreneur doit préparer et faire approuver par Parcs Canada un plan de sécurité incendie pour le chantier.
3. Prévoir coordonner le plan de sécurité incendie avec Parcs Canada et le service d'incendie de la municipalité.

Préparé par : Catherine Richard, M.ARCH
Pour : Sylvie St-Martin, architecte

Pièce jointe : image 1 et image 2

FIN DE L'ADDENDA A-02

Image 1 / Picture 1



Image 2 / Picture 2

